



LYCÉE

MATHIAS ADAM

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

Lycée Mathias Adam

Table des matières

1. Les principes d'évaluation.....	2
2. Les pratiques d'évaluation	3
2.1. Les trois types d'évaluation	3
2.2. La consignation et la transmission des résultats	4
3. Notation et pondération.....	5
3.1. Le travail à la maison.....	6
3.2. Le tronc commun	6
3.3. Cours du niveau moyen et du niveau supérieur	6
4. Les descripteurs des notes.....	7
4.1. Études en langue et littérature : Français.....	7
4.2. Acquisition de langue : Anglais	8
4.3. Individus et sociétés.....	9
4.4. Sciences: Biologie, Chimie, Physique	10
4.5. Mathématiques.....	11
4.6. Mémoire.....	12
4.7. Théorie de la connaissance	13
5. Promotion de nos classes internationales	14
5.1. Les classes de 2 ^e et 1 ^{re}	14
5.2. Passage 2 ^e en 1 ^{re} du Baccalauréat international.....	14
5.3. Les classes préparatoires de 4e et 3e	14
6. Évaluation interne et externe	15
6.1. Accès et inclusion.....	15
6.2. Échéances.....	15
7. La procédure de normalisation.....	15
8. Droits et responsabilités	16
9. Références	16

1. Les principes d'évaluation

La philosophie et les principes en matière d'évaluation s'articulent autour des valeurs éducatives et pédagogiques. En utilisant à la fois les évaluations au service de l'apprentissage, les évaluations de l'apprentissage et les évaluations en tant qu'apprentissage, le Lycée Mathias Adam s'engage à soutenir les élèves tout au long de leur parcours scolaire et même au-delà.

Le but de l'évaluation (évaluation diagnostique, formative et sommative) du Programme du diplôme et de soutenir les objectifs pédagogiques fixés dans les aperçus des cours et d'encourager un apprentissage adéquat. Afin d'atteindre ce but, les évaluations du programme du diplôme mesurent le biveau de réussite des élèves par rapport à des critères publiés par l'IB et adaptés par les enseignants, qui sont établis à partir des objectifs globaux et spécifiques du cours.

Tout le corps enseignant est responsable de la mise en œuvre de la politique d'évaluation et doit donc s'assurer que leurs pratiques en matière d'évaluation (formative et sommative) s'alignent aux pratiques requises décrites dans le présent document. La direction ainsi que la coordonnatrice sont responsables quant à la formation des enseignants, du suivi et de la révision de la politique d'évaluation.

L'évaluation au sein de l'établissement reflète les principes de l'IB en matière d'évaluation des élèves selon la norme C4 :

1. L'évaluation au sein de l'établissement est alignée sur les exigences du programme.
 - a. L'évaluation de l'apprentissage des élèves repose sur les objectifs et les critères d'évaluation propres à chaque matière.
2. L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.
3. L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.
4. L'établissement fournit aux élèves une rétroaction leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.
5. Les systèmes dont disposent l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.
6. Les systèmes dont disposent l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.
7. L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.
8. L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.
9. L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves puissent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation du mémoire dans le Programme du diplôme.

Les enseignants et les élèves, ainsi que leurs parents et/ou tuteurs légaux, peuvent consulter le document « Principes et pratiques de l'évaluation de l'IB » afin d'avoir plus d'information sur l'évaluation au sein du programme du diplôme de l'IB.

2. Les pratiques d'évaluation

2.1. Les trois types d'évaluation

**« L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves. »
(Norme C4.3)**

Le processus d'évaluation au lycée Mathias Adam	Liens avec les normes et applications de l'IB
Les évaluations au service de l'apprentissage – l'évaluation diagnostique	
L'évaluation diagnostique prévoit une certaine pré-évaluation avec laquelle les enseignants des différentes matières peuvent évaluer les forces, les faiblesses, les connaissances et les compétences des élèves. En adaptant une telle évaluation, les enseignants peuvent donc adapter leurs plans et leurs leçons aux besoins des élèves. De plus, en s'appuyant sur l'évaluation diagnostique, des mesures de remédiations peuvent être mises en œuvre pour aider les élèves le mieux que possible (cours d'appui, études surveillées, etc.).	L'évaluation diagnostique au sein de l'établissement fait partie intégrante de la planification, de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle est donc alignée sur les exigences du programme du diplôme du Baccalauréat international qui valorise l'évaluation diagnostique.
Les évaluations en tant qu'apprentissage – l'évaluation formative	
L'évaluation formative des apprentissages constitue un processus continu qui sert à guider l'enseignement et l'apprentissage. Elle permet de recueillir des informations sur les points faibles et les points forts de l'élève et puis d'ajuster et de réorganiser les cours en fonction des lacunes et/ou des besoins spécifiques afin d'améliorer l'apprentissage des élèves. Pour les élèves, ce type d'évaluation permet : - de progresser dans ses apprentissages en mettant l'accent sur le processus d'apprendre ; - d'obtenir des mesures de remédiation ; - de prendre en main leur propre apprentissage.	L'évaluation formative au sein de l'établissement fait partie intégrante de la planification, de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle est donc alignée sur les exigences du programme du diplôme du Baccalauréat international qui valorise l'évaluation formative.
Les évaluations de l'apprentissage – l'évaluation sommative	
Une variation de stratégies d'évaluation est utilisée afin de faire preuve de différenciation et de toucher tous les profils d'élèves. <i>Exemples de tâches diagnostiques et formatives :</i> auto-évaluation, entrevues individuelles avec les enseignants, le régent et les orienteurs, participation en classe, quiz, fiches de travaux, devoirs à domicile,	L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves en complète conformité avec la philosophie du Baccalauréat international.

etc. Les évaluations formatives ne rentrent pas dans la note finale sur le bilan intermédiaire et la matricule de fin d'année.

Exemples de tâches sommatives : des rédactions (essai, mémoires, dissertations) faisant appel à des tâches complexes, telles que l'analyse et la synthèse d'idées et d'arguments visant à répondre à des problématiques ; des tests connus provenant des connaissances et questions de cours ; des tests oraux visant à évaluer la qualité d'expression orale ; etc.

« L'établissement fournit aux élèves une rétroaction leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage. » (Norme C4.4)

Afin de suivre et de documenter le processus et le progrès des élèves d'une manière immédiate et régulière, les enseignants fournissent des rétroactions aux élèves sous forme de commentaires lors d'un travail en cours, d'un devoir à domicile, etc. Ceci permet aux élèves d'évaluer et, le cas échéant, d'améliorer leurs apprentissages. En cas de besoins, des cours d'appui et/ou des études surveillées sont organisés au sein de l'établissement afin d'aider les élèves à poursuivre leur apprentissage.

2.2. La consignation et la transmission des résultats

« Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme. » (Norme C4.5)

« Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme. » (Norme C4.6)

Afin d'améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation, les élèves et les enseignants sont tenus d'utiliser le retour d'information, conformément à l'approche de l'évaluation.

Le Lycée Mathias Adam consigne beaucoup de données sur nos élèves. Ces informations peuvent être trouvées dans les dossiers accessibles à tous les enseignants à tout moment de la journée et aussi dans le système numérique « Fichier élève ».

En ce qui concerne les notes, les conduites et applications des élèves, les enseignants peuvent consulter ceux-ci à l'aide de la « matricule continue » et le livre de classe électronique « WebUntis ». Les parents et les élèves ont aussi accès au livre de classe électronique « WebUntis » afin d'observer les progrès, les dates des tests, les dates à rendre les devoirs à domicile, les absences, etc.

De plus, un bilan intermédiaire des notes (la matricule continue) est établi et octroyé aux élèves avant Noël et après Pâques. Les bilans à eux sont octroyés à la fin de chaque semestre.

La matricule continue permet aussi de consigner progressivement les travaux effectués dans le cadre du programme du diplôme de l'IB.

Nous pouvons identifier efficacement les besoins de nos élèves à l'aide des moyens numériques utilisés par l'établissement (Fichier élèves, matricule continue, WebUntis)

A l'aide du livre électronique « WebUntis », les parents et/ou tuteurs légaux, les élèves et même les enseignants sont clairement informés des attentes que les enseignants ont envers les élèves et de la façon qu'ils seront évalués.

De plus, au début de chaque semestre et ainsi au début de chaque module enseigné, les élèves et les parents et/ou tuteurs légaux sont informés sur les modalités d'évaluation et sur la grille horaire des élèves.

Les grilles horaires et les grilles d'évaluation sont aussi mises à disposition des enseignants par le biais du livre électronique et le dossier OneDrive réservé pour la section du programme du diplôme de l'IB.

Comme déjà mentionné ci-dessus, les élèves reçoivent un bilan intermédiaire et un bilan deux fois par année scolaire.

3. Notation et pondération

Étant une école publique soumise sous l'autorité du Ministère de l'Éducation nationale, l'évaluation des élèves est régie par la loi et les notes vont de 01 à 60. Pour avoir une note suffisante, l'élève doit obtenir 30 points.

Le passage d'une classe à la classe suivante se fait d'après des critères de promotion clairement définis par le Ministère de l'Éducation nationale. Un élève peut réussir avec compensation s'il atteint une certaine moyenne et remplit certaines conditions (voir tableau ci-dessous), être ajourné ou échouer. En cas d'échec, il peut être autorisé de redoubler la classe ou être orienter vers une voie d'enseignement plus adaptée. En cas d'ajournement, l'admission à la classe suivante se fait sous condition d'avoir réussi le/s ajournement/s.

L'organisation, le nombre, la forme, le contenu et les critères de correction des devoirs sont clairement définis par la commission nationale des programmes pour chaque matière.

Dans le Programme du diplôme, les élèves se voient attribuer des notes finales allant de 7 à 1 pour chaque cours du programme étudié, 7 étant la note la plus élevée et 1 la note la plus faible. Les notes finales octroyées dans les matières sont ensuite additionnées pour obtenir la note finale de l'élève au diplôme. Ce dernier est décerné aux élèves qui obtiennent au moins 24 points, sous réserve de respecter certaines conditions. Celles-ci impliquent notamment d'obtenir certaines notes minimales et de satisfaire aux exigences des trois composantes du tronc commun du Programme du diplôme.

Tous les sujets sont notés à l'aide de critères d'évaluation établis par l'IB. Dans chaque rubrique, l'enseignant suit des bandes de notation qui présentent de manière détaillée les accomplissements attendus et servent de base à l'évaluation des travaux.

3.1. Le travail à la maison

Le travail que les élèves font à la maison font preuve d'une évaluation formative. Il ne fait pas l'objet d'une évaluation sommative, mais ont pour but d'informer les élèves sur leur progrès afin d'être capable d'améliorer leur apprentissage. En même temps, les travaux à domicile aident aussi les enseignants à améliorer et/ou à adapter l'enseignement aux besoins des élèves.

3.2. Le tronc commun

La *Théorie de la connaissance* et le *mémoire* donnent lieu à l'attribution d'une note finale. Ces deux notes permettent aux élèves d'obtenir jusqu'à trois points supplémentaires, qui sont pris en compte dans le calcul de la note finale du diplôme.

La troisième composante du tronc commun du Programme du diplôme, le programme *créativité, activité, service* n'est pas pris en considération pour le calcul du total des points. Toutefois, la participation à ce programme doit être certifiée pour pouvoir prétendre à l'obtention du diplôme.

3.3. Cours du niveau moyen et du niveau supérieur

L'IB attribue le même nombre de points aux cours du niveau moyen et du niveau supérieur. Cette politique illustre l'importance que l'IB accorde à la réussite dans un large éventail de disciplines.

Les cours du niveau moyen et du niveau supérieur ont une portée différente, mais ils sont évalués en fonction des mêmes descripteurs de niveaux. En revanche, les candidats du niveau supérieur doivent faire appel à un ensemble de connaissances ainsi qu'à des compréhensions et des compétences plus variées pour satisfaire aux exigences des divers aspects des descripteurs de niveaux.

4. Les descripteurs des notes

4.1. Études en langue et littérature : Français

Note finale	Descripteur
7	L'élève fait preuve d'un excellent niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses peuvent être convaincantes, détaillées et témoigner d'une autonomie dans leur analyse, leur synthèse et leur évaluation. Son expression est d'un niveau très élaboré, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un haut niveau de précision et de clarté. Il montre une très bonne sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure très efficace faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture critique des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
6	L'élève fait preuve d'un très bon niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses sont dans l'ensemble convaincantes, assez détaillées et témoignent d'une certaine autonomie dans leur analyse, leur synthèse et leur évaluation. Son expression est d'un niveau élaboré, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un bon niveau de précision et de clarté. Il montre une bonne sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure efficace faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture critique des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
5	L'élève fait preuve d'un bon niveau de compréhension et d'évaluation de l'interaction entre la forme et le contenu par rapport à la question ou la tâche. Ses réponses sont généralement réfléchies et valides du point de vue de leur analyse, leur synthèse ou leur évaluation. Son expression est d'un bon niveau, à l'oral comme à l'écrit. L'élève fait preuve d'un niveau de précision et de clarté adapté. Il montre une sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure claire faisant appel à des détails du texte pertinents afin d'étayer sa lecture des idées et des sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension adaptées de la question ou de la tâche. Ses réponses sont généralement valides du point de vue de leur analyse ou leur synthèse. Sa capacité à s'exprimer est satisfaisante, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente peu d'écarts au niveau de la précision et de la clarté. L'élève montre une certaine sensibilité par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure simple pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
3	L'élève fait preuve d'une certaine connaissance et d'une certaine compréhension de la question ou de la tâche. Ses réponses sont parfois valides ou correctement détaillées. Sa capacité à s'exprimer est dans une certaine mesure appropriée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente des écarts au niveau de la précision et de la clarté. L'élève montre une sensibilité limitée par rapport au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une certaine structure pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension superficielles de la question ou de la tâche. La validité de ses réponses est généralement limitée. Sa capacité à s'exprimer est limitée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente des écarts importants au niveau de la précision et de la clarté. L'élève se montre peu sensible au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure rudimentaire pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension très rudimentaires de la question ou de la tâche. La validité de ses réponses est très limitée. Sa capacité à s'exprimer est très limitée, à l'oral comme à l'écrit. Son travail présente partout des écarts importants au niveau de la précision et de la clarté. L'élève ne se montre pas sensible au contexte et à l'évaluation des effets sur le public ou le lecteur. Il a recours à une structure très rudimentaire pour explorer les idées et les sentiments exprimés dans la ou les œuvres.

4.2. Acquisition de langue : Anglais

Note finale	Descripteur
7	L'élève s'exprime de manière claire et fluide. Il utilise avec une très grande précision un éventail riche de styles linguistiques variés et idiomatiques. Il aborde les idées efficacement et de manière compétente, en faisant preuve d'une interaction complexe et dynamique. Il montre une compréhension approfondie de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions les plus difficiles lui posent peu de problèmes. Il reconnaît presque toutes les subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes sont détaillés et expressifs ; ils témoignent d'une excellente maîtrise du vocabulaire et des structures complexes ainsi que d'un niveau de précision grammaticale systématiquement élevé. La manière dont son travail est organisé révèle la clarté de son raisonnement, et il fait preuve d'une capacité à interpellier, convaincre et influencer son public.
6	L'élève s'exprime de manière claire, fluide et naturelle. Il utilise avec précision un éventail de styles linguistiques variés et idiomatiques. Il aborde efficacement les idées, en faisant preuve de dynamisme et d'une bonne interaction. Il montre une très bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent peu de problèmes. Il reconnaît la plupart des subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes sont détaillés et témoignent d'une très bonne maîtrise du vocabulaire et des structures complexes ainsi que d'un très bon niveau de précision grammaticale. Il adapte son travail écrit de manière appropriée en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence et de conviction dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
5	L'élève s'exprime de manière claire et fluide la plupart du temps. Il utilise un éventail varié de styles linguistiques, avec précision la plupart du temps. Il aborde efficacement les idées la plupart du temps, en faisant généralement preuve d'une bonne interaction. Il montre une bonne compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions plus difficiles lui posent quelques problèmes. Il reconnaît certaines subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes sont assez détaillés et témoignent d'une bonne maîtrise du vocabulaire ainsi que d'un bon niveau de précision grammaticale. Il montre une capacité raisonnable à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il fait preuve de cohérence dans sa manière d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
4	L'élève s'exprime en général de manière claire. Il utilise correctement un éventail élémentaire de styles linguistiques. Il aborde les idées de manière appropriée, en faisant parfois preuve d'une bonne interaction. Il montre une compréhension appropriée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions difficiles lui posent presque toutes problème, tout comme quelques questions présentant un niveau de difficulté moyen. Il reconnaît quelques-unes des subtilités associées à des usages spécifiques de la langue. Ses textes témoignent d'une maîtrise appropriée du vocabulaire ainsi que d'un niveau de précision grammaticale adapté. Il montre une certaine capacité à adapter son travail écrit en fonction du public ciblé et de l'objectif envisagé. Il exprime ses idées et organise son travail de manière appropriée.
3	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque parfois de clarté. Il utilise parfois correctement un éventail simple de styles linguistiques. Il aborde les idées avec une certaine difficulté, en faisant preuve d'une interaction assez limitée. Il montre une certaine compréhension de la signification et de l'objectif des textes écrits. Les questions présentant un niveau de difficulté moyen lui posent problème. Ses textes témoignent d'une maîtrise élémentaire du vocabulaire et d'une certaine conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte reconnaissable. Il tente d'exprimer ses idées et d'organiser son travail.
2	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque généralement de clarté. Il utilise un éventail limité de styles linguistiques, souvent de manière incorrecte. Il aborde les idées avec difficulté et en faisant preuve d'une interaction réduite. Il montre une compréhension assez limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Certaines questions faciles lui posent problème. Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise assez limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit sans grand succès un type de texte reconnaissable. Il tente d'organiser son travail de manière rudimentaire. Le contenu est rarement convaincant.
1	L'élève s'exprime de manière hésitante et manque de clarté. Il utilise un éventail très limité de styles linguistiques, la plupart du temps de manière incorrecte. Il aborde les idées avec beaucoup de difficultés et en faisant preuve d'une interaction très réduite. Il montre une compréhension limitée de la signification et de l'objectif des textes écrits. Même les questions les plus faciles lui posent problème.

	Ses textes indiquent qu'il possède une maîtrise limitée du vocabulaire et qu'il a peu conscience des structures grammaticales. Il produit un type de texte à peine reconnaissable. Il manque d'organisation au point que le contenu n'est pas convaincant.
--	--

4.3. Individus et sociétés

Note finale	Descripteur
7	L'élève met en œuvre des compétences de pensée critique qui témoignent de sa sensibilité par rapport aux concepts, de sa perspicacité, de ses connaissances et de sa compréhension. Il s'avère extrêmement apte à apporter des réponses pleinement développées, structurées de manière logique et cohérente, et illustrées à l'aide d'exemples appropriés. Il emploie avec précision la terminologie spécifique à la matière et montre une bonne connaissance de la documentation relative à la matière. Il est capable d'analyser et d'évaluer des preuves, ainsi que de synthétiser des connaissances et des concepts. Il a conscience des différents points de vue ainsi que des préjugés subjectifs et idéologiques. Il est capable de tirer des conclusions raisonnables, même si celles-ci sont parfois approximatives. Son travail fait systématiquement état d'une réflexion critique et approfondie. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes de manière extrêmement compétente.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension précises. Ses réponses sont cohérentes, structurées de manière logique et bien développées. Il emploie systématiquement la terminologie appropriée. Il est capable d'analyser, d'évaluer et de synthétiser des connaissances et des concepts. Il connaît les recherches, les théories et les questions pertinentes et a conscience des différents points de vue et contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Son travail fait systématiquement état d'une réflexion critique. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes de manière compétente.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension solides de la matière et a recours à la terminologie spécifique à la matière. Ses réponses sont cohérentes et structurées de manière logique, mais ne sont pas pleinement développées. Il est capable d'apporter des réponses pertinentes en essayant d'intégrer des connaissances et des concepts. Il a tendance à produire un travail plus descriptif qu'évaluatif même s'il fait preuve d'une certaine capacité à présenter et à développer des points de vue opposés. Son travail fait parfois état d'une réflexion critique. Il est capable d'analyser et d'évaluer des données ou de résoudre des problèmes.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension satisfaisantes de la matière et ne se contente pas d'évoquer des aspects isolés, partiels, non pertinents ou « évidents ». Il montre une certaine capacité à structurer ses réponses, mais celles-ci manquent de clarté et comportent parfois quelques répétitions. Il est capable d'exprimer ses connaissances et sa compréhension en utilisant la terminologie spécifique à la matière. Il fait preuve d'une certaine compréhension de la manière dont les faits ou les idées peuvent être liés ou inhérents à des principes et des concepts. Il montre une certaine capacité à développer ses idées et à étayer ses affirmations. Il utilise ses connaissances et sa compréhension de façon plus descriptive qu'analytique. Il parvient dans une certaine mesure à combler ses lacunes en matière de connaissances et de compréhension en appliquant ou en évaluant ces connaissances de manière rudimentaire. Il est capable d'interpréter des données ou de résoudre des problèmes et parvient dans une certaine mesure à mener une analyse et une évaluation.
3	L'élève fait preuve d'une certaine connaissance et d'une certaine compréhension de la matière. Il structure ses réponses de manière élémentaire, bien qu'irrégulière. Il utilise la terminologie spécifique à la matière de manière élémentaire. Il fait preuve d'une certaine capacité à établir des liens entre des faits ou des idées ainsi que d'une certaine capacité à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension limitées de la matière. Il structure ses réponses de manière limitée. Il utilise la terminologie spécifique à la matière de manière limitée. Il fait preuve d'une capacité limitée à établir des liens entre des faits ou des idées ainsi que d'une capacité élémentaire à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension très limitées de la matière. Ses réponses ne comportent presque aucune structure organisationnelle. Il utilise la terminologie de manière inappropriée ou incorrecte. Il fait preuve d'une capacité limitée à comprendre des données ou à résoudre des problèmes.

4.4. Sciences: Biologie, Chimie, Physique

Note finale	Descripteur
7	L'élève fait preuve d'une connaissance exhaustive de la matière et d'une excellente maîtrise des différents concepts et principes. Il choisit et applique des informations, des concepts et des principes pertinents dans un large éventail de contextes. Il analyse et évalue minutieusement les données quantitatives et qualitatives. Il élabore des explications détaillées de phénomènes complexes et formule des prévisions appropriées. Il se montre capable de résoudre des problèmes de manière extrêmement compétente, notamment les problèmes difficiles ou inconnus. Il communique de manière logique et concise en utilisant la terminologie et les conventions appropriées. Il fait preuve de perspicacité ou d'originalité. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde une attention considérable à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent de la perspicacité et de la capacité d'autonomie de l'élève pour élaborer et effectuer des travaux pratiques innovants avec des techniques de recherche et analytiques de très haut niveau, et avec des conclusions innovantes et efficaces pour résoudre des problèmes authentiques.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance très étendue de la matière et d'une excellente compréhension des différents concepts et principes. Il choisit et applique des informations, des concepts et des principes pertinents dans la plupart des contextes. Il analyse et évalue les données quantitatives et qualitatives de manière très compétente. Il élabore des explications de phénomènes complexes et formule des prévisions appropriées. Il résout des problèmes élémentaires ou courants et se montre capable de résoudre les problèmes difficiles ou inconnus. Il communique efficacement en utilisant la terminologie et les conventions appropriées. Il fait occasionnellement preuve de perspicacité ou d'originalité. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde une attention importante à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une certaine réflexion innovante et d'une certaine capacité d'autonomie pour élaborer et effectuer des travaux pratiques avec des techniques de recherche et analytiques de bon niveau, et avec des conclusions de très haut niveau et raisonnables pour résoudre des problèmes authentiques.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue de la matière ainsi que d'une bonne compréhension de la plupart des concepts et principes, et les applique dans certains contextes. Il analyse et évalue les données quantitatives et qualitatives de manière compétente. Il élabore des explications de phénomènes simples. Il résout la plupart des problèmes élémentaires ou familiers ainsi que certains problèmes quantitatifs ou qualitatifs nouveaux ou difficiles. Il communique clairement en utilisant peu ou pas de données non pertinentes. Il entreprend les recherches de façon éthique et accorde de l'attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent de techniques de recherche et analytiques adéquates et de conclusions pertinentes et appropriées dans la résolution de problèmes authentiques.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance raisonnable (bien que parfois lacunaire) de la matière ainsi que d'une compréhension adéquate de la plupart des concepts et principes élémentaires, mais n'est capable de les appliquer que de façon limitée. Il fait preuve d'une certaine capacité d'analyse ou d'évaluation des données quantitatives ou qualitatives. Il résout certains problèmes élémentaires ou courants, mais fait preuve d'une capacité limitée à résoudre des problèmes difficiles ou inconnus. Il communique de façon adéquate bien que ses réponses puissent manquer de clarté et contenir quelques données non pertinentes ou répétitives. Il entreprend généralement les recherches de façon éthique et accorde une certaine attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une capacité à effectuer des travaux pratiques assez courants avec quelques techniques de recherche et analytiques adéquates, et quelques conclusions pertinentes par rapport au problème étudié.
3	L'élève fait preuve d'une connaissance limitée de la matière ainsi que d'une compréhension partielle des concepts et des principes élémentaires, et d'une faible capacité à les appliquer. Il fait preuve d'une certaine capacité à traiter des données et à résoudre des problèmes élémentaires ou courants. Il communique de manière peu claire et avec quelques données répétitives ou non pertinentes. Il entreprend parfois les recherches de façon éthique et accorde une certaine attention à l'impact environnemental et aux questions de sécurité, le cas échéant. Les recherches témoignent d'une capacité à effectuer une recherche élémentaire avec des techniques analytiques simples, et quelques conclusions partielles relativement pertinentes par rapport au problème étudié.
2	L'élève fait preuve de peu de connaissance de la matière ainsi que d'une faible compréhension des concepts et des principes élémentaires, et ne semble guère pouvoir les appliquer. Il fait preuve d'une

	capacité minimale à traiter des données et de peu ou d'aucune capacité à résoudre des problèmes. Ses réponses sont souvent incomplètes ou non pertinentes. Il entreprend occasionnellement les recherches de façon éthique, mais montre une conscience très limitée de l'impact environnemental et des questions de sécurité. Les recherches témoignent d'une capacité à entreprendre un travail de recherche élémentaire nécessitant des conseils et une supervision considérable, et de tentatives de conclusions qui ne sont généralement pas correctes ou pertinentes.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance partielle de la matière et d'une très faible compréhension de tout concept ou principe. Il fait rarement preuve de compétences personnelles, de persévérance ou de responsabilité au cours des activités de recherche. Il entreprend rarement les recherches de façon éthique ou est rarement conscient de l'impact environnemental et des questions de sécurité. Les recherches témoignent d'une capacité à entreprendre des travaux pratiques très élémentaires dépendant totalement d'instructions et d'une supervision, sans aucune tentative de conclusions ou des tentatives de conclusions qui ne sont pas correctes ou pertinentes.

4.5. Mathématiques

Note finale	Descripteur
7	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies du programme. Il élabore et applique avec succès les arguments mathématiques, à un degré de complexité élevé, dans un large éventail de contextes. Il utilise efficacement des techniques de résolution de problèmes dans des situations difficiles. Il reconnaît les modèles et les structures. Il est capable de généraliser et de justifier ses conclusions. Il comprend et explique la signification et la validité des résultats puis en tire des conclusions complètes et pertinentes. Il communique mathématiquement d'une manière claire, efficace et concise en utilisant la terminologie, la notation et les techniques adaptées. Il est capable d'intégrer les connaissances, la compréhension et les compétences des différentes parties du programme. Il utilise la technologie correctement dans des situations difficiles et manie efficacement les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire.
6	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue et d'une large compréhension du programme. Il élabore et applique avec succès les arguments mathématiques dans divers contextes. Il utilise des techniques de résolution de problèmes dans des situations difficiles. Il reconnaît les modèles et les structures, et est parfois capable de généraliser. Il comprend et explique la signification et la validité des résultats puis en tire les conclusions pertinentes. Il communique mathématiquement d'une manière claire et efficace en utilisant la terminologie, la notation et les techniques adaptées. Il fait preuve d'une certaine aptitude à intégrer les connaissances, la compréhension et les compétences des différentes parties du programme. Il utilise la technologie correctement dans des situations courantes et manie efficacement les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire.
5	L'élève fait preuve d'une connaissance étendue et d'une bonne compréhension du programme. Il applique les arguments mathématiques dans des tâches courantes. Il utilise avec succès des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il utilise efficacement les processus mathématiques dans divers contextes et reconnaît les modèles et les structures. Il comprend la signification des résultats et en tire des conclusions. Il communique mathématiquement d'une manière efficace en utilisant la terminologie, la notation et les techniques adaptées. Il se montre conscient des liens qui existent entre les différentes parties du programme. Il utilise les fonctionnalités de la calculatrice, lorsque nécessaire, parfois de manière inefficace.
4	L'élève fait preuve d'une connaissance satisfaisante du programme. Il applique les arguments mathématiques dans des tâches courantes. Il utilise des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il utilise avec succès les processus mathématiques dans des contextes simples. Il fait preuve d'une certaine capacité à reconnaître les modèles et les structures. Il affiche une compréhension limitée de la signification des résultats et essaie de tirer des conclusions. Il communique mathématiquement de manière adéquate en utilisant la terminologie, la notation et les techniques appropriées. Il utilise parfois les fonctionnalités de la calculatrice, mais pas toujours lorsque nécessaire (cette utilisation peut parfois être inefficace).
3	L'élève fait preuve d'une connaissance partielle du programme et d'une compréhension limitée des arguments mathématiques dans les tâches courantes. Il essaie d'utiliser les processus mathématiques dans des contextes simples. Il essaie d'utiliser des techniques de résolution de problèmes dans des situations courantes. Il communique parfois mathématiquement en utilisant la terminologie, la

	notation et les techniques appropriées. Il utilise les fonctionnalités de la calculatrice occasionnellement, mais souvent de façon inefficace. Il ne les utilise pas toujours lorsque nécessaire et a parfois recours à une approche analytique inefficace.
2	L'élève fait preuve d'une connaissance limitée du programme. Il essaie d'utiliser les processus mathématiques à un niveau élémentaire. Il communique parfois mathématiquement, mais utilise souvent une terminologie, une notation ou des techniques inappropriées. Il n'est pas capable d'utiliser la calculatrice correctement lorsque nécessaire. Les questions qui exigent l'utilisation d'une calculatrice à écran graphique sont généralement laissées sans réponse.
1	L'élève fait preuve d'une connaissance minimale du programme. Il ne maîtrise pas ou peu les processus mathématiques, même lorsqu'il tente de réaliser des tâches courantes. Il communique mathématiquement de façon minimale et utilise constamment une terminologie, une notation ou des techniques inappropriées. Il n'est pas capable d'utiliser la technologie de manière efficace.

4.6. Mémoire

Note finale	Descripteur
A	L'élève fait preuve de compétences de recherche efficaces qui lui permettent de formuler une question de recherche ciblée et appropriée pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une excellente connaissance et d'une excellente compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation efficace des sources et l'emploi correct de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière le confirment. L'élève tire des conclusions cohérentes et pertinentes, qui sont analysées de façon compétente. Il présente une argumentation suivie et réfléchie, qui est efficacement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait l'objet d'une évaluation critique. La présentation du mémoire est excellente, ce qui permet une cohérence et une continuité facilitant la lecture du mémoire. Les aspects liés à la structure et à la présentation sont présents et correctement utilisés. L'investissement dans le processus est conceptuel et personnel. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées. Les réflexions personnelles, y compris celles tournées vers l'avenir, sont mises en évidence.
B	L'élève fait preuve de compétences de recherche appropriées qui lui permettent de formuler une question de recherche pouvant être explorée dans le cadre du sujet choisi. Il examine assez efficacement des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche pertinents. Il fait preuve d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'utilisation des sources et l'emploi de la terminologie et/ou des concepts propres à la matière sont assez efficaces. L'élève tire des conclusions cohérentes, qui sont analysées avec justesse. Il présente une argumentation réfléchie, qui est généralement étayée par les éléments de preuve présentés. La recherche fait parfois l'objet d'une évaluation critique. Tous les aspects liés à la structure et à la présentation sont clairement présents, ce qui facilite la lecture du mémoire. L'investissement dans le processus est généralement mis en évidence par les réflexions. Les principales décisions prises pendant le processus de recherche sont consignées.
C	Des éléments attestent d'une recherche aboutissant à une question de recherche qui n'est pas nécessairement formulée de façon à permettre une exploration dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine de manière partiellement efficace des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche généralement appropriés. Quelques disparités sont toutefois observables au niveau de ces processus, mais celles-ci n'entravent pas la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement appropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser les sources ainsi qu'une terminologie et/ou des concepts appropriés. Des efforts sont faits pour présenter une synthèse des résultats de recherche, accompagnée d'une analyse partiellement pertinente. Les conclusions sont partiellement étayées par les éléments de preuve présentés. La discussion est plus descriptive qu'analytique. Des efforts sont faits pour évaluer la recherche. La présentation du mémoire est satisfaisante, malgré quelques faiblesses qui ne gênent pas la lecture. Certains aspects liés à la structure et à la présentation font défaut ou sont utilisés de manière incorrecte. L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais les informations

	fournies sont essentiellement factuelles. Les réflexions personnelles se limitent la plupart du temps aux problèmes de procédure.
D	Le mémoire laisse apparaître une recherche insuffisante aboutissant à un domaine d'intérêt non satisfaisant et une question de recherche à laquelle il est impossible de répondre dans le cadre du sujet choisi. L'élève examine parfois des sources, des méthodes et un ou des domaines de recherche appropriés. Cependant, des disparités au niveau de ces processus entravent occasionnellement la planification et l'approche. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension parfois inappropriées du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. L'élève s'efforce d'utiliser les sources, mais la terminologie et/ou les concepts sont employés de manière incorrecte ou insuffisante. Une discussion descriptive conduit à une analyse non pertinente et des conclusions incohérentes. L'évaluation fait défaut. La présentation du mémoire est parfois illogique et gêne la lecture. Des aspects liés à la structure et à la présentation font défaut. L'investissement dans le processus est mis en évidence, mais il est superficiel. Les réflexions personnelles sont purement narratives et uniquement axées sur les éléments liés à la procédure.
E	Le mémoire laisse apparaître la nature confuse du travail. L'approche n'est généralement pas systématique et aboutit à une question de recherche vague. L'élève procède à des recherches limitées et à un examen limité d'un nombre restreint de sources. Il fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension généralement limitées et seulement en partie exactes du sujet dans le contexte plus large de la ou des disciplines pertinentes. Des liens inefficaces sont établis lors de l'utilisation des sources et des erreurs sont faites au niveau de la terminologie et/ou des concepts utilisés. L'élève présente un résumé des résultats de recherche, accompagné d'une analyse incohérente. Il s'efforce de présenter une argumentation, mais celle-ci est généralement descriptive. Plusieurs aspects liés à la structure et à la présentation font généralement défaut ou sont utilisés de manière incorrecte. L'investissement dans le processus est limité. Les informations factuelles ou relatives à la prise de décision sont limitées, et aucune réflexion personnelle n'est faite sur le processus.

4.7. Théorie de la connaissance

Note finale	Descripteur
A	Les questions sur la connaissance sont soigneusement explorées de manière efficace. L'analyse est claire, cohérente et axée sur la connaissance et le savoir tout du long. Des liens sont établis de manière claire et sont bien expliqués. Les arguments sont bien développés et utilisent efficacement des exemples et des preuves pour étayer l'exploration. Les discussions incluent un examen des implications, des postulats et de différents points de vue.
B	Les questions sur la connaissance sont explorées. L'analyse est claire, cohérente et axée sur la connaissance et le savoir. Des liens sont établis et expliqués, bien que les explications soient parfois imprécises. Des exemples et des preuves sont utilisés pour étayer l'exploration. Les discussions identifient certaines implications et/ou certains postulats et incluent un examen de certains points de vue différents.
C	Les questions sur la connaissance sont abordées. Les discussions sont axées sur la connaissance et le savoir, mais sont plus descriptives qu'analytiques. Quelques liens pertinents sont établis. Des exemples et des preuves sont inclus. Quelques points de vue différents sont identifiés, mais ne sont pas évalués.
D	Les questions sur la connaissance sont abordées de manière limitée. Les discussions sont simplistes et principalement descriptives, quelque peu axées sur la connaissance et le savoir. Des liens superficiels sont établis. Quand des exemples et des preuves sont inclus, ils n'étayaient pas les arguments avancés. Peu de références sont faites à des points de vue différents.
E	Les questions sur la connaissance sont abordées de manière succincte. Les discussions sont simplistes et fortement descriptives, peu axées sur la connaissance et le savoir. Quand des liens sont établis, ils ne sont pas adaptés ou pas pertinents. Les discussions consistent en des affirmations non fondées. Aucun point de vue différent n'est identifié.

5. Promotion de nos classes internationales

5.1. Les classes de 2^e et 1^{re}

Ces classes seront organisées dans un lycée public du Luxembourg et tomberont donc sous la législation luxembourgeoise et sous les normes et directives de l'IB. Nous préparerons les élèves aux évaluations internes et externes, ainsi qu'aux examens finaux. Nous appliquerons les critères de l'IB, mais en gardant la notation luxembourgeoise sur 60 qui est la norme pour les bulletins scolaire nationaux. Nous informerons nos élèves sur le système de notation sur 7 de l'IB pour les évaluations externes.

5.2. Passage 2^e en 1^{re} du Baccalauréat international

Le passage de 2^e en 1^{re} se fait selon des critères de promotion qui sont alignés sur les exigences fixées par le Ministère de l'Éducation nationale et par l'IB menant à l'octroi du diplôme. Il est possible de compenser des notes annuelles insuffisantes (Politique d'évaluation).

Un élève est admis en classe de 1^{re} :

- Si toutes ses notes en classe de 2^e sont suffisantes ;
- Avec une moyenne générale ≥ 38 points, une moyenne des notes obtenues dans les NS ≥ 38 et une moyenne des notes obtenues dans les NM ≥ 30 points ;
- S'il est en mesure de compenser toutes ses notes annuelles insuffisantes.

Les élèves ont le droit de compenser 2 notes annuelles ≥ 20 points sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale ≥ 38 : 2 notes ≥ 20 si la moyenne des notes obtenues dans les NS ≥ 36
- Moyenne générale ≥ 36 : 2 notes ≥ 20 si la moyenne des notes obtenues dans les NS ≥ 38
- Moyenne générale ≥ 36 : 1 note ≥ 20 au NS respectivement 2 notes ≥ 20 au NM si la moyenne des notes obtenues dans les NS ≥ 36
- Moyenne générale ≥ 36 : 1 note ≥ 20 points au NM et 1 note ≥ 20 points dans une branche ne faisant pas partie de l'examen respectivement 2 notes ≥ 20 points dans les branches ne faisant pas partie de l'examen

5.3. Les classes préparatoires de 4^e et 3^e

Les classes préparatoires de 3^e et 4^e ne sont pas des classes de l'IB en ce qui concerne l'évaluation et la promotion, mais elles sont entièrement soumises sous la législation luxembourgeoise. Un règlement Grand-ducal détermine la promotion des élèves de ces classe. En classe de 4^e et 3^e, l'évaluation et la promotion des élèves se font conformément à la réglementation en vigueur à l'enseignement secondaire et secondaire général.

6. Évaluation interne et externe

L'organisation de l'IB définit le programme et les exigences d'évaluation externe menant à l'attribution des résultats du diplôme de l'IB et est la seule organisation habilitée à les attribuer. L'examen externe est une évaluation uniforme qui se fait en mois de mai. Les examens de l'IB sont soumis à des correcteurs indépendants de partout dans le monde. Les enseignants reçoivent une formation spéciale dispensée par l'IB et participent à des conférences. En tant qu'établissement scolaire et école candidate de l'IB, nous nous conformons aux détails, restrictions et procédures indiquées dans le manuel de l'IB pour la session d'examen concernées.

Les travaux qui font l'objet de l'évaluation interne sont corrigés par les enseignants de l'établissement scolaire, mais ces travaux sont aussi envoyés à l'IB afin d'être corrigée par leur experts aussi.

6.1. Accès et inclusion

Des aménagements particuliers sont prévus pour les élèves qui ont des besoins spécifiques, décrit en détail dans la politique d'inclusion. Ces aménagements s'appliquent aussi bien aux examens internes qu'aux examens externe de l'IB avec une demande envoyée à l'avance à l'IB.

6.2. Échéances

Le programme du diplôme se déroule selon un calendrier publié en avance. Il met en avant les moments forts, tels que les préparations d'examens finaux, les rendus importants ainsi que les délais d'inscription. (Voir le calendrier d'évaluation du Lycée Mathias Adam)

7. La procédure de normalisation

Les enseignants du Programme du diplôme du Baccalauréat international francophone au Lycée Mathias Adam utilisent et font leurs propres unités de travail, tout en respectant leurs aperçus de cours, et en utilisant et an s'appuyant sur leur guide de matière du Programme du diplôme de l'IB. En même temps, ils respectent les normes et exigences du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Grand-Duché de Luxembourg.

Si plus d'un enseignant enseigne une même matière, les évaluations des travaux des élèves feront l'objet d'une normalisation afin que les résultats soient équitables d'un enseignant à l'autre. Les enseignants devront aussi collaborer afin de s'assurer que les évaluations formatives soient similaires en contenu et niveau de difficulté.

Ces échanges pourront se faire de manière informelle en discutant avec les collègues d'une même matière ou d'un même groupe de matière ou de manière plus formelle lors des réunions de normalisation et/ou lors des rencontres de planification verticale. De plus, les superviseurs du mémoire devront aussi collaborer afin de garantir l'équité des supervisions.

Les enseignants pourront aussi s'appuyer sur le guide « Principes et pratiques de l'évaluation de l'IB – Guide de l'évaluation destiné aux enseignants », établie par l'équipe de direction pédagogique et la coordonnatrice du programme. Ce guide donne de plus amples informations concernant l'évaluation interne, les notes finales, les descripteurs des notes et la notation et la pondération.

8. Droits et responsabilités

« *L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.* » (Norme C4.2)

La présente politique en matière d'évaluation du Programme du diplôme de l'IB a été créée par le chef d'établissement, la coordonnatrice du programme ainsi que l'équipe enseignant et les orienteurs du lycée. Tout le personnel du lycée était informé du processus d'élaboration de la politique en matière d'évaluation.

La présente politique sera révisée et adaptée par la coordonnatrice du programme du diplôme en collaboration avec l'équipe de direction de l'établissement scolaire, les enseignants et les orienteurs en septembre 2023.

La politique en matière d'évaluation sera mise à disposition de tous les membres du corps enseignants de l'établissement scolaire sous forme de copie électronique sur un dossier OneDrive partagé, afin d'assurer un suivi précis des mises à jour et des révisions. La politique sera également disponible sur le site Web du lycée.

9. Références

- Organisation du Baccalauréat International (février 2022). *Comprendre l'évaluation dans le Programme du diplôme*. <https://ibo.org/fr/programmes/diploma-programme/assessment-and-exams/understanding-ib-assessment/>
- Organisation du Baccalauréat International (2022). *Principes et pratiques de l'évaluation – des évaluations de qualité à l'ère du numérique*.
- Organisation du Baccalauréat International (2020). *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.
- Organisation du Baccalauréat International (2022). *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme*.
- Organisation du Baccalauréat International (2021). *Directives d'élaboration de la politique de l'établissement en matière d'évaluation au Programme du diplôme*.
- Organisation du Baccalauréat International (2019). *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*.

Dernière révision : 16 septembre 2024